

AVIS DE CONCESSION

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE**I.1) Nom et adresses****Nom officiel :** Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut**Numéro national d'identification :****Adresse postale :** 78 Boulevard de Blossac**Ville :** Châtelleraut - **Code nuts : FRI 34 - Code postal :** 86100 - **Pays :** France**Point de contact :** Communauté d'agglomération de grand Châtelleraut

Service Mobilités

78 Bd Blossac 86100 Châtelleraut

<https://www.marches-securises.fr>**Adresse internet**Adresse principale (URL) : <https://www.grand-chatelleraut.fr/>Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-securises.fr>**I.3) Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

(URL) : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées : par voie électronique via :

le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**I.4) Type de pouvoir adjudicateur**

Autre type : Etablissement Public de Coopération Intercommunal

I.5) Activité principale

Service généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET**II.1) Etendue du marché****II.1.1) Intitulé :** Concession de Service Public - Gestion et exploitation du Réseau de Transports

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal : 60112000-6 Service de transport routier public**Descripteur supplémentaire****II.1.3) Type de marché :** Services**II.1.4) Description succincte :**

Gestion et exploitation du réseau de transports du Grand Châtelleraut, tel que décrit dans le dossier de consultation et ses annexes

II.1.5) Valeur totale estimée :**Valeur hors TVA :** 40 millions d'euros hors taxes**Monnaie :** euro**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION**II.2.1) Intitulé :** Concession de Service Public- Gestion et exploitation du Réseau de Transports**Lot n° :****II.2.2) Code(s) CPV additionnel (s) :****Code CPV principal :** 160112000-6 Service de transport routier public

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécutionCode NUTS : **FRI 34**

Lieu principal d'exécution : Territoire de Grand Châtelleraut

II.2.4) Description des prestations :

Les caractéristiques des prestations qu'il est envisagé de confier au concessionnaire sont les suivantes :

- o L'exploitation des services publics de transport ;
- o l'entretien et la gestion des biens mis à disposition par l'agglomération (dépôt, agence commerciale, véhicules, billetterie, SAIEV ...)
- o la fourniture et l'entretien des autres biens nécessaires à l'exploitation ;
- o l'affectation des conducteurs et autres agents nécessaires à l'exécution du service ;
- o la gestion commerciale et administrative du réseau ;
- o la mise à jour des dispositifs d'information (sur le mobilier urbain, sur les véhicules, sur le site internet) destinés à l'information des usagers (horaires, itinéraires, tarifs, perturbations sur le réseau ;
- o La conduite d'une communication/marketing accrue pour mieux vendre le réseau ;

o une assistance conseil permanente à l'AMO permettant d'apporter toutes les améliorations à la qualité du service rendu aux usagers et adapter le service en fonction des besoins

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Critères :

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 40 millions d'euros hors taxes

II.2.7) Durée de la concession : Durée en mois : 96

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Le montant indiqué aux points II.1.5 et II.2.6 est un montant estimatif, correspondant à la somme du chiffre d'affaires prévisionnel du concessionnaire sur la durée du contrat. Il est renseigné pour les besoins de la publication et constitue une information donnée aux opérateurs sans toutefois lier Grand Châtelleraut.

La consultation est menée conformément à la procédure décrite par les articles L.3111-1 et R. 3111-1 et suivants du Code de la commande publique (CCP) et par les articles L1411-1 et suivants et R1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

La procédure sera ouverte : les candidats devront remettre simultanément leurs dossiers de candidatures et leurs offres, avant l'heure et la date limite. Les modalités de remise et le contenu des candidatures et des offres sont précisés dans le règlement de la consultation.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

1 - Lettre de candidature indiquant l'identité du candidat ou du mandataire du groupement qui précisera l'identité de chaque membre dudit groupement ;

2 - Note de présentation du candidat : forme juridique, date de création, capital social, actionnaires ou associés principaux ;

3 - En cas de groupement : habilitation du mandataire par ses cotraitants ;

4 - Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat individuel ou chaque membre du groupement ;

5 - Déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, atteste :

- qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévues aux articles L3123-1 à L 3123-11 du Code de la commande publique ;
- que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et aptitudes fournis dans le cadre de la présente consultation sont exacts ;

6 - Justificatif de l'inscription du candidat au registre du commerce et des sociétés (extrait K bis ou document d'effet équivalent) datant de moins de 3 mois ;

7 - Certificats délivrés par les administrations et organismes compétents justifiant que le candidat a souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale ou sociale et acquitté les impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales exigibles en application de l'article L.3123-2 du Code de la commande publique et de l'arrêté du 22 mars 2019 ;

8 - Si le candidat est en procédure de sauvegarde, redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet (ou leurs équivalents pour les candidats étrangers non établis en France) ainsi qu'une note démontrant qu'il est en mesure d'exécuter le contrat de concession compte tenu des règles applicables en matière de poursuite des activités dans le cadre de ces situations.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.2) Capacité technique et professionnelle

9 - Références du candidat dans le domaine d'activité faisant l'objet de la concession, indiquant notamment l'autorité concédante, le montant et la date du contrat (date de prise d'effet et date d'échéance) ;

10 - Moyens humains et techniques dont le candidat disposera pour l'exploitation du présent service délégué ;

11 - Note de présentation générale du candidat et de son savoir-faire permettant d'apprécier son aptitude à assurer la continuité du service public ainsi que l'égalité des usagers devant celui-ci ;

12 - Attestation de capacité de l'exercice de la profession de transporteur public routier de personnes ou la justification des démarches accomplies pour obtenir ces documents ou une déclaration sur l'honneur que ces démarches seront engagées pour permettre une obtention au plus tard à la prise d'effet de la concession.

13 - Attestation d'assurance couvrant la responsabilité professionnelle de l'entreprise pour l'année en cours de validité

14 - Inscription au registre des transports pour les entreprises de transport existantes avant la date du dépôt de l'offre

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité économique et financière :

15 - Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires relatif à des prestations similaires à l'objet de la présente concession, réalisées au cours des trois dernières années ;

16 - Les comptes de résultat et bilans des trois derniers exercices ;

17 - Tout document complémentaire de nature à faire apparaître la capacité et la solidité financière du candidat. Les candidats qui ne seraient pas constitués depuis plus de trois ans pourront faire la preuve de leur capacité économique et financière par tout moyen.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

- La concession est réservée à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et

professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées

- L'exécution de la concession est réservée dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés public : non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : Date : 2 juin 2025 12h00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable : non

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
- La facturation en ligne sera acceptée
- Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires :

En cas de groupement, chaque membre du groupement devra produire les pièces demandées ci-dessus, à l'exception de la lettre de candidature, présentée en un exemplaire pour le groupement.

Pour justifier de ses capacités et de ses aptitudes, le candidat, y compris s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités et les aptitudes d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui les unissent. Dans ce cas, le candidat apporte la preuve qu'il en disposera pendant toute l'exécution du contrat.

Les candidats établis dans un État membre de l'Union Européenne autre que la France devront produire les certificats équivalents établis par les administrations et organismes du pays d'origine.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Nom officiel : Tribunal administratif de Poitiers.

Adresse postale : Hôtel Gilbert - 15, rue de Blossac - CS 80541 - 86020 Poitiers Cedex - Ville : Poitiers - Code postal : 86020 - Pays : France

Courrier électronique (courriel) : greffe.ta-poitiers@juradm.fr - Téléphone : 05 49 60 79 19 - Fax : 05 49 60 68 09

Adresse Internet (URL) : <https://poitiers.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Nom officiel : CCIRA de Bordeaux

Adresse postale : Cité administrative 2, rue Jules Ferry - Ville : Bordeaux - Code postal : 33090 - Pays : France

Courrier électronique (courriel) : dreets-na.polec@dreets.gouv.fr - Téléphone : 05 54 68 99 56

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

La procédure peut être contestée par la voie d'un référé précontractuel en vertu de l'article L. 551-1 du Code de justice administrative pendant le délai courant de la publication du présent avis jusqu'à la date de signature du contrat.

Le contrat signé peut être contesté par la voie d'un référé contractuel en vertu de l'article L. 551-13 du Code de justice administrative, dans les 31 jours qui suivent la publication d'un avis d'attribution, ou en l'absence d'un tel avis, dans les 6 mois qui suivent la conclusion du contrat. Ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du référé précontractuel dès lors que l'autorité concédante aura respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 du Code de justice administrative et se sera conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours.

Le contrat signé peut également être contesté par la voie d'un recours en contestation de sa validité qui pourra être déposé pendant les deux mois qui suivront la publication par l'autorité concédante de l'avis d'attribution de la délégation.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Nom officiel : Tribunal administratif de Poitiers.

Adresse postale : 3 Hôtel Gilbert - 15, rue de Blossac - CS 80541 - 86020 Poitiers Cedex - Ville : Poitiers - Code postal : 86020 - Pays : France

Courrier électronique (courriel) : greffe.ta-poitiers@juradm.fr - Téléphone : 05 49 60 79 19 - Fax : 05 49 60 68 09

Adresse Internet (URL) : <https://poitiers.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 31 mars 2025